



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19/04/2024

**M. Gérald DARMANIN, ministre de l'intérieur et des Outre-mer,
et Mme Marie GUEVENOUX, ministre déléguée chargée des Outre-mer,
annoncent le versement des premières aides aux sinistrés du cyclone Belal**

Comme s'y était engagé M. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, au lendemain du passage du cyclone Belal à La Réunion, le fonds de secours pour l'Outre-mer (FSOM) a été mobilisé pour répondre aux besoins d'indemnisation des sinistrés.

Les particuliers, exploitants agricoles, chefs d'entreprise et collectivités avaient jusqu'au 15 mars pour déposer leurs dossiers de demande d'aide. **Au total, près de 1600 dossiers ont été déposés.**

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer s'est engagé à **un versement de l'aide au plus vite**, et au plus tard sous 6 mois après le cyclone, alors que la procédure normale est habituellement de 12 mois.

Sur la base de l'examen d'un premier lot de dossiers instruits, **trois mois seulement après le cyclone Belal, les ministres annoncent les premiers versements du FSOM :**

- **2,2 millions d'€ seront versés pour l'indemnisation des pertes agricoles ;**
- **52 000 € seront versés pour les pertes de fonds des agriculteurs ;**
- **16 100 € seront versés aux particuliers.**

Ces premiers versements concernent 280 dossiers éligibles s'agissant des exploitants agricoles et 38 dossiers éligibles pour les particuliers. **Les autres dossiers sont en cours d'instruction et, s'ils sont éligibles, feront l'objet d'un prochain versement dans les plus brefs délais.**

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

[Contacts presse](#)

Service presse de Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Mél : service-presse@interieur.gouv.fr

Service presse de Marie GUEVENOUX
Ministre déléguée chargée des Outre-mer
Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr

Désinscription ici